



A La une

L'an IV des relations contractuelles entre associations et pouvoirs publics

campagne régionales 2010

Lancement de la campagne "Régionales 2010" de la CPCA

Actualités vie associative

La crise économique n'aurait-elle rien changé ? Place et rôle de l'entreprendre associatif.

Actualités de nos membres

Coordination SUD : Entreprises et ONG de solidarité internationale - quels partenariats pour quels objectifs ?

Urgence pour les libertés ! Urgence pour les droits !

Actualités économie sociale

Entreprises de l'Economie Sociale, leurs atouts face à la crise

Lancement de prix « Agir pour la prévention des risques professionnels dans l'économie sociale »

Développer durablement nos Régions, par une économie sociale et solidaire

Actualités en régions

Pour Haiti, le monde associatif se mobilise en Poitou-Charentes

Agenda et rendez-vous divers

Pour tout savoir sur le Traité de Lisbonne

une vie associative en chantiers



Le Président de la République a réuni le monde associatif et les membres du bureau du Conseil Economique, Social et Environnemental à l'Élysée, pour la présentation des vœux.

A *cette occasion*, il a rappelé que "Comme force intermédiaire entre l'Etat et le marché, l'association est un élément de régulation de notre société, un élément d'équilibre et un vecteur de fraternité".

Et il a assuré avoir voulu nouer "un partenariat durable entre tous les partenaires de la vie associative" pour que "es associations soient enfin écoutées et accompagnées".

Ces éléments de discours sont le prolongement logique des décisions annoncées lors de la deuxième conférence de la vie associative. Ils constituent de fait, et ce au plus haut niveau de l'Etat, une reconnaissance de l'importance du mouvement associatif, de sa diversité et de son rôle majeur de corps intermédiaire. Ce sont là des éléments que la CPCA rappelle depuis longtemps, et nous ne pouvons que nous féliciter de ces propos.

Nous en féliciter, sans pour autant s'en contenter. En effet, ces éléments de discours ne doivent pas nous faire oublier l'ensemble des chantiers en cours, pour lesquels notre réflexion collective devra être entendue, à défaut d'être complètement prise en compte. L'agenda annoncé par le Haut-commissaire au nom du Premier ministre le 17 décembre dernier n'est pas encore calé, et les propositions de composition du comité de suivi de cette conférence n'ont pour l'instant pas encore été transmises aux représentants du mouvement associatif organisé. Et la réforme des collectivités territoriales, ainsi que nos *propositions pour les prochaines échéances électorales* appellent à notre vigilance de tous les instants.

C'est ce que nous continuerons de faire, en tant que porte parole du mouvement associatif français.

Jacques Henrard, Président de la CPCA

A La une

L'an IV des relations contractuelles entre associations et pouvoirs publics

La deuxième Conférence nationale de la vie associative du 17 décembre 2009 avait fait de la clarification des règles contractuelles entre pouvoirs publics et associations un enjeu fort. *La circulaire du premier Ministre en date du 18 janvier 2010* présente la 4^{ème} génération de convention de subvention en dix ans. Synthèse et analyse des points clés.

LE CONSTAT :

Après les circulaires de décembre 2000, décembre 2002 et janvier 2007, l'Etat présente un nouveau texte sur les relations contractuelles entre associations et pouvoirs publics. La densité de cette circulaire, quarante pages, est à l'image des enjeux qu'elle est censée relever : euro-compatibilité des modes de financements publics (aides d'Etat) et clarification du recours à la subvention en droit interne. Des précisions pédagogiques paraissent donc indispensables pour permettre aux acteurs de mieux saisir les modalités d'application de ces nouveautés. Les cinq annexes suivantes viennent ainsi compléter le texte de doctrine du Premier Ministre :

Des rappels sur les règles encadrant les relations financières des collectivités publiques avec les associations.

Le modèle de convention (pluri-)annuelle d'objectifs avec une association.

Le nouveau dossier CERFA de demande de subvention .

Le manuel d'utilisation du modèle de convention et du nouveau dossier de demande de subvention.

Les critères formant le tronc commun d'agrément.

Force est de constater que la mise à jour réglementaire des relations contractuelles entre les associations et les pouvoirs publics est un moment clé dans la reconnaissance - par l'Etat - de la contribution des associations à l'intérêt général. Ce nouveau texte ne fait pas exception à cette règle. Il témoigne également de l'accumulation des réformes de l'Etat dans ses relations avec les associations sur différents sujets : partenariat et évaluation (2000), transparence et simplification (2002), mesure de la performance (2007), eurocompatibilité (2010). Reste ensuite à mettre en oeuvre...

LES TEXTES :

Au cœur de cette circulaire, un texte décisif : *“le modèle de convention (pluri-)annuelle d'objectifs avec une association”*. Celui-ci vise la mise en conformité de la subvention avec la norme européenne relative aux aides d'Etat [] qui se traduit par la capacité de financement public des services d'intérêt économique général (SIEG). Pierre angulaire de cette nouvelle doctrine : le **mandatement d'intérêt général**, par les pouvoirs publics, de SIEG dans le cadre des projets proposés par les associations, et ce pour des montants d'aides publiques supérieurs à 200 000 € sur trois années d'exercice. En dessous de ces montants, ces nouvelles règles ne s'appliquent pas. Un grand nombre de petites associations restent donc non concernées.

Dans un autre registre, la circulaire présente des **critères formant un tronc commun** visant à homogénéiser, au sein des différents services de l'Etat, la procédure d'attribution des agréments. Le premier critère de ce tronc commun est clairement celui de l'objet d'intérêt général porté par une association. Une nouvelle fois, cette clarification est intéressante du point de vue de la reconnaissance de la contribution associative à l'intérêt général. Pour ce qui concerne le dossier de demande de subvention, pas de modifications significatives excepté un descriptif de l'action faisant référence à l'articulation de l'activité financée avec une politique publique.

L'ANALYSE [] :

Ces textes doivent avant tout permettre de clarifier et de limiter le recours systématique à la commande publique lorsque les pouvoirs publics ont l'intention de financer des activités économiques d'intérêt général proposées par les associations. Sur ce point, ils correspondent à l'intention du Premier Ministre affichée dans son discours de clôture de la seconde Conférence nationale de la vie associative : *« S'agissant du droit communautaire, il faut veiller à ne pas le sur-interpréter en imposant de façon systématique le recours à la commande publique »*.

Mais qu'en sera-t-il dans les faits ? Dans les territoires, les collectivités saisiront-elles réellement ce nouvel outil conventionnel pour éviter un recours systématique à la commande publique lorsqu'il s'agira de financer des SIEG ? Rien ne le garantit. La réponse à cette interrogation dépend en partie de l'**accompagnement** qui sera réalisé auprès des services techniques des collectivités et auprès des acteurs associatifs. Les innovations contractuelles contenues dans cette circulaire doivent avant tout être des outils utiles pour la consolidation du partenariat entre associations et pouvoirs publics.

L'absence d'un accompagnement professionnalisé, pour les associations comme pour les pouvoirs publics, laisserait encourir le **risque d'une dérive techniciste ou juristiciste** contraire à une approche concertée et innovante du partenariat public - privé non lucratif. On pense en particulier à la possibilité, évoquée par la circulaire, d'un financement contractuel sur le mode de la subvention pour des activités associatives non économiques. Une option possible, par exemple, pour les activités de plaidoyer et celles liées à la fonction de tête de réseau, de coordination ou de fédération associative. [] Dès lors, pour les acteurs associatifs, l'enjeu des négociations financières consistera à éviter toute interprétation restrictive de ces textes susceptible de nuire au principe de subvention partenariale.

En filigrane de cette mutation contractuelle porteuse d'une meilleure sécurisation du principe de subvention, se devine par ailleurs un **risque de contrôle accru sur les associations et une liberté d'initiative qui pourrait rencontrer des entraves administratives**. Ainsi le nouveau dossier de demande subvention incite-t-il à inscrire l'action associative subventionnée dans le cadre d'une politique publique (cf. fiche 3-1, *“présentation de l'action”* du dossier de demande de subvention).

Est-ce à dire que la liberté d'initiative citoyenne devra être dorénavant balisée par une programme d'action publique déjà décidé au préalable par l'Etat ? Il reste ici une marge d'interprétation qui variera d'un territoire à un autre. Une clarification de ce point est attendue afin de préserver et de favoriser l'innovation citoyenne, sociale et économique .

POUR ALLER PLUS LOIN :

La CPCA avait proposé dans sa lettre d'actualité *Que serait l'Europe sans les associations* d'avril 2009 un quizz pédagogique pour mieux comprendre l'application des règles européennes sur les aides d'Etat. Cet article reste d'actualité afin d'éclairer la mise en œuvre de la circulaire du 20 janvier 2010. Cliquez [ICI](#) pour accéder à ce document.

Télécharger la circulaire :

Circulaire du Premier Ministre (18/01/2010) relative aux relations entre associations et pouvoirs publics.

campagne régionales 2010

Lancement de la campagne "régionales 2010" de la CPCA

Extraits de la plate forme éditée par la CPCA en collaboration avec la commission nationale des régions

Les élections régionales au printemps 2010 auront lieu dans un contexte de crise économique et sociale majeure qui amène nos concitoyens à douter de l'efficacité de l'action publique.

Les Françaises et les Français placent leur confiance à près de 70% dans les associations pour faire face aux difficultés liées à la crise, loin devant les pouvoirs publics et les entreprises. Sur le plan local, ils placent les associations à égalité avec les collectivités territoriales pour contribuer de manière efficace au développement économique de la Région [].

Enfin, ils situent les associations en tête des acteurs « contribuant à l'amélioration du pacte social français ». []





La conférence permanente des coordinations associatives (CPCA) entend plaider en faveur de politiques régionales favorisant le rôle de la vie associative dans le pacte social français.

Retrouvez l'intégralité de cette [plate forme au format PDF](#)

Plate forme Régionales 2010 de la CPCA

Actualités vie associative

La crise économique n'aurait-elle rien changé ? place et rôle de l'entreprendre associatif.

Venez participer au débat de la CPCA le 18 février de 17h à 19h

La crise économique n'aurait-elle rien changé ? Venez débattre des enjeux de l'économie politique des associations, une économie du projet plutôt qu'un projet de l'économie, aux côtés d'acteurs associatifs et de chercheurs.

Dans un contexte de crise économique mondiale, où la place de l'économie dans notre société est profondément questionnée, l'action associative, en tension permanente dans ses rapports avec les pouvoirs publics et le marché, représente plus que jamais un enjeu pour la démocratisation de notre économie c'est-à-dire notre "maison commune".

La CPCA vous invite à participer à un débat autour de sa déclaration politique " *Entreprendre au service de l'intérêt général avec les associations* ", dans la lignée des travaux de réflexion collective réalisés en 2009 sur *Associations et logiques de marché*, et de la publication *La Vie Associative n°12* sur le même thème. Cet événement sera aussi l'occasion d'écouter Jean-Louis Laville à l'occasion de la publication de son ouvrage "Politique de l'association".

Déclaration CPCA
18.11.09

A la tribune :

Hubert Allier, vice président CPCA en charge de l'économie sociale

Jean-Louis Laville, sociologue et économiste, Lise-CNAM. Dernier ouvrage paru " *Politique de l'association*", éditions du seuil, 2010.

Danièle Demoustier, socio-économiste, maître de conférence, IEP Grenoble. Retrouvez l' *interview* réalisée par l'INJEP.

Marco Felez, animateur du cluster *Les Articulateurs* en Pays de Redon et Vilaine.

Inscrivez-vous dès maintenant à ce débat en remplissant le formulaire ci-dessous. Nous vous confirmerons le lieu de la rencontre dans les plus brefs délais.

Inscription 18 février 2010

Nom [Obligatoire] :

Prénom [Obligatoire] :

Fonction :

Organisation [Obligatoire] :

Courriel [Obligatoire] :

Veillez entrer une adresse e-mail valide (de type vous@fournisseur.com).

Téléphone :

Je souhaite être inscrit(e) à la lettre d'information de la CPCA [Obligatoire] :

- oui
 non

Valider

Actualités de nos membres

coordination sud : entreprises et ong de

solidarité internationale - quels partenariats pour quels objectifs ?

L'étude conduite en 2009 sur les relations entre ONG et entreprises par Coordination SUD et le Medef, a été restituée le 20 janvier à une centaine de participants, issus d'entreprises ou d'ONG de solidarité internationale.

Jérôme Auriac, consultant qui a réalisé cette étude, en a présenté les principaux résultats. Illustrant la typologie de l'étude, six exemples de partenariats ont été présentés par des ONG et des entreprises (AVSF, Care, Electriciens sans frontières, Natixis, Sanofi Aventis et Rougier), allant du mécénat au partenariat pour la création de filières économiques. En conclusion, Jean-Louis Vielajus, président de Coordination SUD, a souligné l'intérêt d'approfondir les pratiques, rappelé l'enjeu de mieux se connaître, et annoncé que Coordination SUD prendrait des initiatives dans ce sens.

Voir l'étude en ligne [sur le site de Coordination SUD](#)

Plus d'informations et contact : [Clémence Pajot](#)

urgence pour les libertés ! urgence pour les droits !

La Ligue des Droits de l'Homme organise une journée de débats et concerts le 6 février à l'Espace Reuilly à Paris

Une grande journée pour les libertés, l'égalité et les solidarités, avec au programme :

- Exposition
- Stands associatifs
- Restauration sur place
- Apéro convivial
- Concerts avec : Fred des Ogres de Barback / Agnès Bihl / D' de Kabale / Clock'n'works / Sons of Nusku / La Caution / la fanfare Tarace Boulba

La programmation a été assurée avec le soutien amical de [Zebrook](#)

Télécharger le flyer de l'événement :

Flyer 6 février
2010 LDH

La LDH recherche des militant(e)s bénévoles pour l'événement : n'hésitez pas à les [contacter](#) !

Toutes les informations sur la campagne en se rendant sur le [blog](#) : agenda, événements, médias, matériel...

Infos pratiques : Espace Reuilly rue Antoine-Julien Hénard - Paris 12e M° Dugommier (6), Montgallet (8), bus 29, 46, 64, 87, RER A ou D Tarif : 3€ / Gratuit pour les moins de 12 ans

actualités économie sociale

entreprises de l'économie sociale, leurs atouts face à la crise

Retour sur la 2ème conférence organisée par le CEGES et Les Echos qui s'est tenue le 26 janvier à la Maison de la Chimie à Paris.

Différents acteurs du secteur sont venus témoigner, débattre, présenter et confronter leurs expériences dans toute leur diversité.

Une première table-ronde, composée de représentants du *CJDES*, de l'*IFA*, de l'entreprise adaptée *Bretagne Ateliers* et d'un représentant de la DG Entreprises et Industrie à la Commission Européenne, est venue souligner les **spécificités de la gouvernance de l'économie sociale**. Il apparaît en effet fondamental pour le secteur de s'approprier ses propres critères de gouvernance à partir de ses propres modes de fonctionnement.

Les intervenants se sont montrés unanimes sur le **défaut d'éducation et d'intégration de l'économie sociale dans l'enseignement** initial d'économie, secondaire et supérieur, et également dans la formation continue. "*Les jeunes dirigeants d'entreprise qui sortent aujourd'hui des universités n'ont étudié que le modèle d'entreprise capitaliste*".

Une deuxième table-ronde s'est intéressée à la question de la résistance des entreprises de l'économie sociale face à la crise. Les analyses chiffrées des *Caisses d'Epargne* et du cabinet d'audit *PriceWaterhouseCoopers* démontrent une **meilleure résistance du secteur tant en investissements qu'en création d'emplois**. Il faut toutefois nuancer ces chiffres : les représentants du Groupe Archer implanté dans la région de Romans et de la SCOP Flandre Ateliers implantée à Tourcoing font remarquer une baisse d'activité, certes inférieure à celle observée par les entreprises classiques, mais une situation complexe face à laquelle leurs structures d'économie sociale ont dû innover pour préserver leurs emplois et continuer à investir pour en créer de nouveaux. Pour ces acteurs de terrains, **les principaux atouts des entreprises d'économie sociale sont l'ancrage territorial et la diversification des métiers et d'activités**.

Le déjeuner a été l'occasion d'un débat avec le président des *Restos du Coeur*, Olivier Berthe. Face à la crise, les Restos ont dû accueillir 100 000 personnes en plus en 2009, une augmentation sans précédent à laquelle l'association a pu répondre grâce à une hausse des dons en parallèle. Si le président des Restos se félicite de la confiance témoignée par les donateurs, il ne peut que déplorer la **diminution du soutien de l'Etat** à l'association, en total paradoxe avec l'augmentation des besoins fondamentaux de la population.

L'après-midi a été introduite par Frédéric Tiberghien, ancien délégué interministériel à l'économie sociale, qui a dressé le "*constat d'échec de l'économie contemporaine qui ne crée plus le plein emploi, c'est-à-dire l'échec du modèle dominant de l'entreprise capitaliste*".

Les tables-rondes qui ont suivi ont permis de présenter des initiatives locales réussies avec la SCOP *Acôme* et la

SCIC *Champs des cimes*, mais aussi avec des réseaux d'accompagnement de porteurs de projets tels le *Réseau Entreprendre* et la coopérative d'activités et d'emplois (CAE) *Coopaname*. Le débat a notamment porté sur la notion d'**entrepreneuriat social, qui apparaît comme complémentaire à l'économie sociale, mais qui cache quelque peu l'entrepreneuriat collectif.**

Affaire à suivre avec le prochain lancement du *Mouvement des entrepreneurs sociaux...*

Lancement de prix « Agir pour la prévention des risques professionnels dans l'économie sociale »

Chorum et son pôle de recherche et d'action CIDES lancent auprès de leurs adhérents, les prix « Agir pour la prévention des risques professionnels dans l'économie sociale ».

Les prix territoriaux « Agir pour la prévention des risques professionnels dans l'économie sociale » soutiendront des actions de prévention des risques professionnels mises en œuvre par des structures de l'économie sociale (associations, mutuelles...) adhérentes en prévoyance à Chorum, pour :

Favoriser la mise en œuvre de démarches de prévention des risques professionnels, auprès des adhérents de Chorum.

Valoriser et donner une visibilité aux actions innovantes et participatives de prévention des risques professionnels initiées par les structures de l'économie sociale, notamment à travers la publication d'une brochure : « Prévention des risques professionnels : L'économie sociale, un vivier de pratiques innovantes ».

Repérer et d'essayer des démarches de préventions innovantes et adaptées au contexte de l'économie sociale.

Avec le soutien de : Santé & Travail, ANACT, SIEL Bleu

Les prix territoriaux « Agir pour la prévention des risques professionnels dans l'économie sociale » permettront aux lauréats de bénéficier d'un accompagnement dans leurs démarches :

Soutien à l'ingénierie du projet, réalisé par CIDES.

Soutien matériel à la mise en œuvre du projet.

Le cahier des charges complet de la consultation est disponible sur demande auprès de [Emmanuelle Paradis](#)

développer durablement nos régions, par une économie sociale et solidaire

Appel aux candidat(e)s aux élections régionales

A la veille des élections régionales, Le [Labo de l'économie sociale et solidaire](#) lance un appel aux candidats pour la mise en œuvre de propositions concrètes en faveur d'une économie plus sociale et plus solidaire dans leur région.

Une mobilisation sans précédent

Plus de 100 organisations et personnalités se sont associées à l'appel lancé jeudi 21 janvier aux candidats aux élections régionales de mars 2010.

Pour la première fois les acteurs et organisations de l'économie sociale et solidaire (liste ci-dessous) se rassemblent largement autour d'un texte commun en faveur de l'ESS et appellent les futurs élus à l'intégrer dans l'ensemble des politiques régionales.

L'économie sociale et solidaire : pour une sortie de crise par le haut

« Ancrée localement, peu délocalisable, porteuse de proximité et de solidarités, l'ESS contribue à une économie territoriale plus humaniste mais aussi plus attractive, explique le texte diffusé ce jour. Sa prise en compte et son intégration dans l'ensemble des politiques régionales est aujourd'hui indispensable pour faire des territoires le cœur de l'économie réelle. L'ESS, force économique et sociale, ouvre par l'exemple la voie à un développement régional plus solidaire et à une sortie de crise par le haut. »

Les enjeux de ces propositions sont au cœur des préoccupations des Français : protéger les emplois d'aujourd'hui, créer des emplois d'avenir ancrés sur les territoires, améliorer la qualité de vie des citoyens, protéger l'environnement et préserver la cohésion sociale. Il s'agit in fine de favoriser une économie plus durable et plus solidaire.

Des propositions concrètes

Dans cette perspective, les candidats sont appelés à s'engager sur des propositions concrètes, et notamment :

Faciliter la reprise d'entreprise par les salariés, appuyer les dispositifs d'insertion par l'activité économique et soutenir les associations d'utilité sociale ;

Mettre en place des plans de développement de filières solidaires sur des secteurs d'intérêt général et de consommation responsable ;

Monter des pôles d'innovation sociale pour faire émerger et déployer des réponses efficaces aux besoins sociaux peu ou mal satisfaits ;

Conditionner les aides régionales aux entreprises à des critères sociaux et écologiques et introduire un niveau significatif de clauses sociales et environnementales dans les marchés publics.

Les acteurs et les réseaux de l'ESS rencontreront les candidats élus au lendemain des élections régionales pour envisager avec eux la mise en œuvre effective et adaptée de ces propositions et pour qu'ils s'engagent à évaluer publiquement à mi-mandat l'avancée des réalisations.

LA DEMARCHE EN BREF

Pilotée par Claude Alphanodéry, Président d'honneur de France Active, en collaboration avec Laurent Fraisse et Tarik Ghezali, le Labo de l'ESS est une démarche collective sans précédent par son ampleur et sa qualité. Lancée en janvier 2009, elle a donné lieu à l'ouvrage "50 propositions pour changer de cap" qui a été mis en ligne sur le site participatif "www.lelabo-ess.org". Celui-ci reçoit depuis le mois de novembre des milliers de visites et des centaines de commentaires.

L'ESS EN BREF

L'économie sociale et solidaire représente en 2006 entre 6% et 13% de l'économie en région, que ce soit en termes de sièges d'entreprise (de 5,9 à 12,5%), d'établissements (de 6,5% à 13%) ou d'emplois (de 6,6% à 13,4%). La moyenne régionale du pourcentage d'emplois dans l'ESS est de 9,8% soit 1 emploi sur 10. Ce sont les régions de l'Ouest qui connaissent les meilleures implantations. Les 3 régions qui emploient le plus de salariés dans le secteur de l'ESS sont la Bretagne (13,4%), la région Poitou-Charentes (12,4%) et les Pays-de-Loire (12,4%). La quasi-totalité des régions dispose aujourd'hui d'un élu et d'un service dédié à l'ESS qui comprend en moyenne 1 à 2 chargés de mission. Les budgets vont de 1 million à 3 millions d'euros, de 7 à 20 millions si on y intègre les aides à l'emploi (emplois tremplin, emplois associatifs...) et les dispositifs IAE. Souvent rattachée à la direction du développement économique, la compétence ESS peut aussi être intégrée dans les services emploi, développement durable, coopération décentralisée, etc. Les données complètes sont disponibles sur demande. Données issues de « l'Atlas 2009 de l'Economie Sociale et Solidaire », source : Observatoire National de l'Economie Sociale et Solidaire – CNCRES.

LISTE DES PREMIERES PERSONNALITES SIGNATAIRES DE L'APPEL

Claude Alphanféry, Yannick Barbançon (Président CNCRES), Laurent Berger (Secrétaire national CFDT), Gaby Bonnard (Secrétaire national CFDT), Jean-Marc Borello (Délégué Général du Groupe SOS), Eve Chiapello (Professeur HEC), Daniel Cohen, Jean-Baptiste de Foucauld (Président de Démocratie & Spiritualité), Jacques Delors, Olivier Ferrand (Président de Terra Nova), Philippe Frémeaux (Directeur de la publication Alternatives Economiques), Jean Gadrey, Marie-Hélène Gillig (Déléguée générale du CEGES, Roger Godino, Jean-Guy Henckel (Directeur des Jardins de Coccagne), Jacques Henrard (Président de la CPCA), Isabelle Laudier, Jean-Louis Laville (Professeur au CNAM), Daniel Lebègue, Jean Le Garrec (Fondation Jean Jaurès), Philippe Lemoine, Nicole Maestracci (Présidente de la Fnars), Edmond Maire, Edgar Morin, Maria Nowak (Présidente de l'ADIE), Bernard Perret, Patrick Peugeot (Président de la Cimade), Alain Philippe (Président de la Fondation Macif), Edgard Pisani, Christian Sautter (Président de France Active), Hugues Sibille (Président de l'Avisé), François Soulage (Président du Secours Catholique), Patrick Viveret...

LISTE DES PREMIERES ORGANISATIONS SIGNATAIRES DE L'APPEL

AP2E, APEAS, AVISE, BIOCOOP, CEGES, CHANTIER-ECOLE, CNCRES, CNEI, CNLRQ, COORACE, CPCA, ENVIE, FNARS, FRANCE ACTIVE, HABITAT & HUMANISME, LE MARCHÉ CITOYEN, MES, MOUVES, NEF, PFCE, PROJET SOL, RTES, UFISC, UNIOPSS...

Pour en savoir plus, [visitez le site du Laboratoire de l'ESS](#)

Retrouvez [l'appel du Laboratoire de l'ESS](#)

[l'appel du Laboratoire de l'ESS](#)

Actualités en régions

pour Haïti, le monde associatif se mobilise en Poitou-Charentes

La Conférence Permanente des Coordinations Associatives Poitou-Charentes s'associe aux actions de Initiative-Développement et Entrepreneurs du Monde, membres de la CASI (Coordination des Associations de Solidarité Internationale).

D'ores et déjà, vous pouvez soutenir pour financer les premières interventions :

soit par un don en ligne en cliquant [ici](#)

soit en adressant un chèque à : Entrepreneurs du Monde ID, 29 rue Ladmiraault, 86000 POITIERS

Une aide dans la durée

Haïti, pays le plus pauvre de notre hémisphère, vient d'être touché par un tremblement de terre, le plus grave depuis 200 ans. Les autorités parlent maintenant de plus de 100.000 morts pour la seule région de Port au Prince.

La situation sanitaire, le manque d'infrastructures médicales causera le décès de dizaines de milliers de blessés, faute de soins. Les quelques ONG sur place décrivent des scènes d'une horreur sans nom. Malgré une extraordinaire solidarité, le peu de services d'Etat compétents (Police, Santé, Pompiers) en Haïti est d'ores et déjà laminé par cette tragédie.

Encore faut-il, pendant ce temps-là, s'occuper des vivants, organiser toute la chaîne de distribution alimentaire, garantir l'accès à l'eau potable, l'électricité, maintenir l'ordre et lutter contre les pillages et le marché noir, bref tout ce qui permet de maintenir un semblant de vie.

C'est le moment de faire vivre notre slogan "Que serait la vie sans les associations ?". Associations sportives, culturelles, mouvements de jeunesse, mouvement rural, écoles de musique, et toutes les autres associations, il est aujourd'hui possible de laisser parler l'imagination associative et organiser des concerts, des manifestations sportives, piques-niques, soirées et autres afin d'en verser la recette à ces deux associations membres de nos réseaux.

N'hésitez pas à faire vivre ces événements en mutualisant vos forces et vos moyens au sein des territoires.

2 associations poitevines pour venir en aide aux populations.

Initiative Développement (ID) et Entrepreneurs du Monde sont 2 ONG de développement basées à Poitiers et qui partagent les mêmes locaux depuis 2002. **Initiative-Développement** est née en 1994 en Haïti et y conduit depuis cette date des actions dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, de l'eau et de l'assainissement ainsi que du développement local, principalement dans la région du Nord Ouest.

Entrepreneurs du Monde, ONG spécialisée en micro finance, a repris en 2007 puis développé le programme de micro crédit initié par ID à Port au Prince et dans ses environs. Entrepreneurs du Monde accompagne ainsi aujourd'hui plus de 5 000 familles haïtiennes.

Malgré les très grandes difficultés à communiquer avec Haïti, nous avons pu au fil des heures qui ont suivi le séisme, avoir plusieurs contacts avec nos équipes.

Nous sommes toujours sans nouvelles de la cinquantaine de membres de l'équipe locale d'Entrepreneurs du Monde. Mais la totalité de nos salariés expatriés sont sains et saufs et les équipes locales d'ID sont également en vie.

En tout état de cause, nombreuses sont les familles de nos équipes qui sont touchées à un titre ou à un autre : décès de parents, destruction de leurs habitations.

Nos premiers gestes iront donc dans le soutien à ces familles.

Il faudra des semaines avant de mesurer toute la portée du désastre non seulement pour la capitale et pour ses habitants mais pour l'ensemble du pays.

ID et Entrepreneurs du Monde vont mener des actions de post urgence que nous allons nous consacrer. Nous arrêterons dans les prochains jours les actions les plus pertinentes à mettre en place, telles que :

- aide à l'accueil des familles qui vont retourner vivre en province
- remises de dette pour les bénéficiaires de micro crédits,
- octroi de nouveaux prêts pour relancer l'activité économique,
- équipement des familles avec des réchauds à gaz pour minimiser leurs dépenses en charbon de bois et lutter contre la déforestation,
- création d'activités pour rendre l'eau potable par le biais de petits appareils.

if (\$compteur = 4) {\$compteur = 0} ?

Agenda et rendez-vous divers pour tout savoir sur le traité de Lisbonne

4 février - Maison de l'Europe de Paris

Vous vous posez des questions sur les conséquences du Traité de Lisbonne sur le fonctionnement institutionnel et politique de l'Union européenne ? Vous vous demandez pourquoi ce texte a pu être qualifié de "simplifié" ? Vous voulez comprendre quelles seront ses implications pour les citoyens ? Vous voulez savoir si ce Traité permet de renforcer le rôle de l'UE dans le monde ?

Sur ces questions essentielles pour notre avenir et celui de l'Europe et sur toutes celles que vous vous posez, venez rencontrer :

Jean-Louis Quermonne, professeur émérite des Universités, éminent spécialiste de la construction européenne et de ses institutions, et

Catherine Lalumière, présidente de la Maison de l'Europe de Paris

le jeudi 4 février, de 18h30 à 20h00 à la Maison de l'Europe de Paris 35-37 rue des Francs-Bourgeois Paris 4è (métro Saint-Paul, ligne 1)

Entrée libre

Le programme complet des manifestations de février 2010 sur [le site de la Maison de l'Europe](#)

La lettre bi-mensuelle d'information de la CPCA est éditée par le service communication de la Conférence permanente des coordinations associatives. Sa publication peut être suspendue dans l'attente de nouveaux éléments d'actualité.

Se désabonner

Contact : info@cpc.a.asso.fr - Tél. : 01 40 36 80 10